

DROIT DES SÛRETÉS : QUELLES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ?

Cette fiche propose une sélection de ressources documentaires (textes de référence, dictionnaires et encyclopédies, principaux manuels et revues, bases de données) dans le domaine du [droit des sûretés](#) que nous pouvons rapidement définir comme [une branche du droit civil qui a pour objet la protection des créanciers](#).

PLAN DE L'ARTICLE

1. Textes de référence
2. Dictionnaires et encyclopédies
3. Principaux manuels
4. Principales revues
5. Bases de données
6. Veille et actualités

1. Textes de référence

Le droit des sûretés traverse toute l'histoire : présent dans le droit gréco-romain, il est pris en compte dans les coutumes, et figure en bonne place dans le Code civil de 1804.

- [Code civil](#), et en particulier les [concordances suite à la refonte du code en 2016](#), accessibles sur [Légifrance](#) dans [les tables de concordance](#)

- [Code de la consommation](#) et les [concordances suite à la refonte du code de la consommation](#)

- Fruit des travaux d'un groupe créé en 2003, l'[ordonnance du 23 mars 2006](#) relative aux sûretés a profondément transformé cette branche du droit.

D'importantes modifications législatives ont suivi depuis, notamment :

- la loi n° [2016-1547](#) du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle,
- la loi n° [2016-1691](#) du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique,
- la loi n° [2017-203](#) du 21 février 2017 ratifiant l'ordonnance n° 2016-301 du 14 mars 2016 recodifiant le Code de la consommation,
- l'ordonnance n° [2017-748](#) du 4 mai 2017 relative à l'agent des sûretés et dont le projet de loi de ratification a été présenté au Conseil des ministres du 28 juillet 2017,
- le droit des sûretés a été réformé en profondeur par l'ordonnance n° [2021-1192](#) du 15 septembre 2021,
- la loi n° [2022-172](#) du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante.

[Légifrance](#) est l'outil fondamental pour connaître les textes en vigueur et retrouver [les dossiers législatifs](#).

Le suivi de l'actualité législative, des travaux parlementaires et des dossiers législatifs depuis les sites de l'[Assemblée nationale](#) et du [Sénat](#) sont des sources recommandées.

Les revues et bases de données mentionnées dans cette fiche constituent également une source d'actualité et de veille essentielle.

2. Dictionnaires et encyclopédies

Dictionnaires :

- Vocabulaire juridique, Gérard Cornu ; Lexique des termes juridiques, Serge Guinchard
- Serge Braudo (conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Versailles), *Dictionnaire du droit privé*.

accessible en ligne, définition de la notion de sécurité ici

: <http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/suretes.php>

Encyclopédies :

- Encyclopédies Jurisclasseur des éditions LexisNexis accessibles sur la base de données [Lexis 360 Intelligence](#) : *Juris-classeur commercial, Juris-classeur notarial*
- [Encyclopédie juridique Dalloz](#) , "Répertoire" , *Répertoire de droit civil* accessible sur [Dalloz.fr](#)
- [Mémentos pratiques Francis Lefebvre](#) : *Mémento commercial, Memento Droit de la famille...* accessibles sur [Navis](#)
- *Lamy droit des sûretés* accessible sur [Lamyline](#)

A noter :

- les encyclopédies juridiques sont des publications à "mise à jour", elles sont ainsi actualisées régulièrement.
- la consultation en ligne de ces ressources est réservée aux établissements abonnés aux bases de données citées.

3. Principaux manuels

- Cette liste (non exhaustive) présente des manuels concernant le droit des sûretés. Il est recommandé de consulter la dernière édition publiée.

- *Droit des sûretés* de Laurent Aynès et Pierre Crocq, Augustin Aynès (collection "droit civil" - LGDJ)
- *Droit des sûretés et garanties du crédit* de Dominique Legeais (collection "Manuels" - LGDJ)
- *Droit des sûretés* de Christian Mouly, Michel Cabrillac, Philippe Pétel, Sèverine Cabrillac (collection "Manuels" - Lexis Nexis)
- *Droit des sûretés et de la publicité foncière* de Philippe Simler, Philippe Delebecque (collection "Précis" - Dalloz)
- *Droit des sûretés* de Philippe Théry (collection "Précis Domat" - LGDJ)
- *Droit des sûretés* de Manuella Bourassin, Vincent Brémond, (collection "Sirey Université" - Dalloz)
- *Droit des sûretés* de Christophe Albiges, Marie-Pierre Duond (collection HyperCours - Dalloz)
- *Droit des sûretés* de Jean-Baptiste Seube (collection Cours Dalloz)

- *Cours sur le site de l'Université Numérique Juridique Francophone - UNJF* (accès réservé aux établissements partenaires)

- cours de Stéphanie Mauclair sur le [droit des sûretés](#)
- cours de Jacqueline Pousson sur le [droit du commerce international](#)

- Le *livre IV du Code civil* est consacré au droit des sûretés.

4. Principales revues

Les revues citées ci-dessous (liste non exhaustive) sont disponibles pour la plupart en ligne sur différentes bases de données sous réserve d'un abonnement.

- [Bulletin Joly Sociétés. Actualités du droit des sociétés](#) (La Base Lextenso)
- Revue de droit bancaire et financier (Lexis 360 Intelligence)
- [RDI. Revue de droit immobilier \(Lexis Nexis\)](#)
- [Semaine juridique - notariale et immobilière , JCP N](#) (Lexis 360 Intelligence)
- [Banque et droit](#)
- [Defrénois : la revue du notariat](#) (La Base Lextenso)
- Flash Defrénois (La Base Lextenso)
- L'Essentiel Droit des entreprises en difficulté (La base Lextenso)
- Revue des contrats (La Base Lextenso)
- Revue des procédures civiles et commerciales (Lexis 360 Intelligence)
- Bulletin Joly Entreprises en difficultés (La Base Lextenso)
- et bien sûr les [Bulletins de la Cour de cassation](#), la [Gazette du Palais](#), les [Petites Affiches](#)...

5. Bases de données

Selon l'approche que l'on a des sûretés, il est possible de combiner diverses consultations de bases de données juridiques comme les grandes bases de droit privé, droit civil, droit des affaires, droit notarial (accès sous réserve d'un abonnement) :

- [Daloz.fr](#)
- [Lamyline](#)
- [Lexis 360 Intelligence](#)
- [La base Lextenso](#)
- [Navis \(portail des éditions Francis Lefebvre\)](#)

6. Veille et actualités

Des logiciels de veille juridique comme [Legal News](#) sont adaptés à une veille sur ce domaine, et les sommaires des revues sont souvent facilement consultables sur les sites des éditeurs.

Plusieurs bases de données d'éditeurs (Daloz actualités...) proposent de suivre des [fils d'actualité](#) thématiques.

Il est également possible d'organiser une veille par newsletters ou [fils RSS](#).

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative](#)



[Commons](#)

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).